



Matériel de rentrée scolaire

Classes d'ACCUEIL et 1^e MATERNELLE – Année scolaire 2026-2027

Avenue Montjoie, 30 – 1180Uccle – Tél. 02/346.86.95

Chers parents,

Dans le cadre du décret « Gratuité » pour les classes de la section maternelle à la 5^{ème} primaire, un ensemble de matériel scolaire utile au travail de l'élève en classe sera transmis une seule fois par l'école en début d'année.

Toutefois, en raison des réformes et de la réduction des moyens financiers accordés aux écoles, une participation financière pourrait être sollicitée pour les achats groupés facultatifs.

Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.

En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel acquis, le matériel sera à remplacer au plus vite par les responsables légaux de l'élève et le coût sera à leur charge.

*Les fournitures suivantes ne seront pas fournies par l'école. Le jour de sa rentrée, merci de munir votre enfant du matériel suivant, **le tout marqué au nom de votre enfant** :*

- 1 cartable SANS ROULETTES que votre enfant peut ouvrir et fermer tout seul, et pouvant contenir une farde format A5 !
- 1 boîte à tartine * Pour les enfants inscrits aux « repas tartines » uniquement
- 1 boîte à collation afin d'éviter les déchets
- 1 gourde étanche (remplie uniquement d'eau) **Petit rappel** : une gourde doit se nettoyer quotidiennement !

! Plus aucun linge ne sera admis !

- 1 boîte de mouchoirs
- 2 paquets de lingettes
- 1 rouleaux de papier essuie-tout
- **Pour la sieste** : 1 doudou et/ou tute si nécessaire **qui reste à l'école**, 1 petit drap (60x120cm) et une petite couverture.
- Des vêtements de rechange dans un sac (1 pantalon, 1 culotte ou 1 slip, 1 paire de chaussettes)

! Lorsque les vêtements sales vous seront remis, **merci de prévoir dès le lendemain de nouveaux vêtements de rechange.**



Du matériel complémentaire pourrait vous être demandé en cours d'année.

Merci d'être vigilants à ce que votre enfant soit présent dès le lundi 24 août 2026

date effective de la rentrée scolaire.

Le tablier d'uniforme est obligatoire chaque jour de classe et marqué au nom de votre enfant ainsi que tous ses autres vêtements.

Les chaussures du quotidien seront pratiques, SANS LACETS et marquées au nom de votre enfant. ! Votre enfant doit pouvoir mettre ses chaussures seul.

En cours d'année, toute communication parents/titulaire se fera via **l'application ClassDojo**. Une invitation à vous y inscrire vous sera remise en début d'année.

Plus aucun linge ne sera admis !

Merci de nous aider à vivre une bonne année avec votre enfant.

N.B. **La vente d'uniforme** aura lieu **le mercredi 02 septembre 2026**
de **12h30 à 15h30** à l'avenue Montjoie 97

